

Cher Virgule,

« Étant amatrice de poésie, j'ai pensé qu'écrire un poème contenant le mot que j'ai adopté [le mot *illuné*] serait un bon début en tant que future membre de la Société Protectrice des Mots. Au revoir, »

Fanny, 13 ans

Excellente initiative, Fanny !
La Société Protectrice des Mots est ravie d'accueillir parmi ses membres une jeune poétesse et te félicite pour tes vers si délicatement *illunés* !

Virgule

Yeux

Les nuages laissèrent doucement filtrer la Lune,
Les yeux dans le vague,
La jeune fille sur le pont regardait l'eau passer,
Elle leva le regard,
Vers un petit bosquet,
Qui par ce rayon doré
S'était fait *illuner*.
Soudain la lumière disparut,
Elle cligna des yeux
Pour s'habituer à l'obscurité,
Puis son regard fut irrémédiablement attiré
Par le bosquet,
Et elle vit apparaître
De grands yeux jaunes qui,
DouceMENT, la fixaient.

Fanny, 13 ans



Virgule est partenaire du concours

« Patrimoines en poésie » !

Remise des prix :
en mars 2020,
lors du Printemps des Poètes, à l'Institut de France !

Pour participer : Envoyez votre poésie, accompagnée du **coupon de participation à télécharger sur www.iledefrance.fr/pep**, entre le 21 septembre et le 31 décembre 2019 minuit à cette adresse postale : Région Île-de-France. Service Patrimoines et Inventaire – « Patrimoines en poésie », 2 rue Simone Veil, 93 400 Saint-Ouen.

Prenez votre plume et écrivez un poème pour raconter ou décrire votre patrimoine préféré en région Île-de-France. Choisissez votre monument ou votre œuvre (château, musée, pont, parc ou jardin, sculpture, vestige antique...), trouvez votre style et soignez la présentation pour faire partie des gagnants. À la clé : de nombreux lots exceptionnels à remporter ! En vers ou en prose, soyez original(e) et laissez parler votre créativité et votre imagination.

Règlement complet et informations :
www.iledefrance.fr/pep

Faton jeunesse est partenaire !

Les gagnants dans la tranche d'âge 8-10 ans verront leur poème publié dans *le Petit Léonard* et recevront un abonnement à cette revue. Les poèmes des lauréats dans la tranche d'âge 11-12 ans seront publiés dans *Virgule*, qui offre également des abonnements.

Jeu-concours organisé par le conseil régional d'Île-de-France et la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France